

de Jean BONDOIS, Les Hortensias, 5, rue de Hamm, 54200 TOUL,
ce billet d'humeur concernant "la chapelle de la Vierge de Refuge au mont Saint-Michel":

Cet édifice du culte, appelé oratoire, a été édifié en bordure du chemin contournant le mont Saint-Michel, sur le flanc nord-est.

Il dominait, avant l'établissement des constructions de la Ville Haute, toute la plaine est de la Moselle et le faubourg Saint-Mansuy. On y accédait, depuis la ville, par un petit chemin de terre partant de la rue Loge des Gardes. Ce chemin traversait, voici très longtemps, les vignes plantées sur le mont, remplacées, ensuite, par des jardins et des vergers; il longeait une grande sapinière qui annonçait la proximité de la chapelle où régnait un calme absolu. C'était un

itinéraire de promenade dominicale de nombre de Toullois.

Cette chapelle était le refuge des vigneronns lors des pluies ou des orages, et le lieu de rencontre autour de la source fraîche où ils plaçaient leur boisson. Tous les ans, un pèlerinage y conduisait des fidèles.

Cette chapelle fut construite bien avant 1636, comme l'atteste une plaque de pierre qui était scellée dans un des murs de l'édifice :

CETTE CHAPELLE, DEPUIS LONGTEMPS
RUINÉE ET ABATTUE, A ÉTÉ RÉPARÉE,
PAR M. FRANÇOIS CAHLIER, CHANTRE ET

CHANOINE DE L'ÉGLISE DE TOUL ET VICAIRE
GÉNÉRAL DE L'ÉVÊCHÉ, EN L'HONNEUR DE
NOTRE DAME DE REFUGE, LA GLORIEUSE
MÈRE DE DIEU, AFIN D'INVITER LES
PASSANTS À VENIR IMPLORER SON SECOURS
POUR LE PARDON DES PÉCHÉS ET LA PAIX DES
CHRÉTIENS. 1636, PRIEZ DIEU POUR LUI.

C'était une petite construction de 5,50 X 4,50 m, en maçonnerie de pierres brutes liées à la chaux, recouverte d'un toit en tuiles rouges tige-de-botte, posées sur une charpente apparente; on y accédait par trois hautes marches. Deux petites fenêtres latérales, une porte basse, complétaient cet ensemble.

A l'intérieur, dans le fond, face à la porte, une niche apparaissait où était installée la statue de la Vierge. Un petit autel rustique, en bois peint, était recouvert d'une nappe blanche remplacée régulièrement par une personne pieuse inconnue; devant l'autel, un prie-dieu, sur les deux côtés, des ex-voto, accrochés aux murs, rappelaient aux promeneurs, les souhaits exaucés par la Vierge de Refuge.

Il y avait souvent des fleurs fraîches, des fleurs des champs tout proches, qu'une main délicate déposait sur l'autel.

Sans entretien pendant une très longue période, cette chapelle devait être en très mauvais état puisqu'un groupe de prisonniers italiens a procédé à sa restauration. Une plaque rappelle leur action généreuse :

EN 1947, DES PRISONNIERS ITALIENS
ONT REMIS EN ÉTAT LA CHAPELLE DE LA
VIERGE DE REFUGE.

En 1973, une équipe d'employés municipaux, sous ma direction - j'étais alors président de l'Amicale du Personnel Communal -, a remis en état cette chapelle, travaux intérieurs, extérieurs et aménagement des abords. Action très justement appréciée, ce qui permit, lors de l'Ascension 1974, à l'archiprêtre Evanno, d'officier dans la chapelle restaurée.

Depuis, les ans, les intempéries, le manque d'entretien et le vandalisme, ont eu raison de l'édifice qui est, malheureusement, réduit à un tas de pierres. Laisseée longtemps en place, la statue de la Vierge a miraculeusement été respectée; elle est maintenant, avec les plaques commémoratives, conservée en lieu sûr.

Ainsi se termine une courte histoire par une triste fin d'une partie de notre patrimoine. Nous laisse-t-elle insensible? Beaucoup de Toullois souhaitent, non

plus la restauration, aujourd'hui impossible, mais la construction d'une autre chapelle. Ceux qui veulent sauvegarder notre patrimoine partagent ces souhaits.

Epilogue

En 1982, le bâtiment pouvait encore être sauvé.

En 1985, il n'en restait déjà plus rien. Personne n'a jamais rien vu en ce qui concerne les "malheureux" vandales.

Le 19 mars 1986, Gaston Schmit, architecte D. P. L. G., urbaniste de l'Institut d'Urbanisme de Paris, conseiller municipal, écrit au maire de Toul (voir encadré page 39) pour proposer une nouvelle construction.

Puis, plus rien! Tout juste reste-t-il, à proximité, et en souvenir de cet édifice, la "rue de la Vierge de Refuge"!

Recrudescence du vandalisme Les Toullois se lassent de payer les « pots cassés »

Depuis quelques semaines, on assiste à une recrudescence flagrante des actes de vandalisme. On ne compte plus les plaques d'égouts sorties et jetées dans le petit ruisseau « L'Ingressin », les arbres brisés et arrachés dans les espaces verts, les plantations de sapins saignées, les vitres cassées, les cabines téléphoniques endommagées, les luminaires et les tubes fluorescents brisés, cibles de tireurs inconscients à la carabine.

Le stade en plein air de la Croix de Metz n'a pu être épargné, et même la chapelle de la Vierge du refuge a subi l'assaut irraisonné des vandales.

De tels actes irritent les habitants, peu disposés cependant à livrer leurs impressions dans la rue. Surtout lorsqu'on leur demande « qui, à votre avis peut agir de la sorte ? »

Et notre reporter n'a pu photographier aucune des personnes interrogées, essayant, à chaque fois, un refus catégorique.

La peur de subir des dégradations matérielles sur les véhicules ou maisons d'habitations motivait, bien évidemment leur refus.

Les véhicules automobiles n'échappent pas en effet à la furie destructrice de ces « individus » prêts à tout casser.

« De tous temps, la jeunesse a éprouvé le besoin de se défouler, explique une jeune fille de 13 ans. Il y a toujours eu des conflits de génération ».

« Ce qui faut, c'est savoir faire la différence entre la plaisanterie et le vandalisme. La première genre de chatouille en ville, peut déranger sans causer de bien gros dégâts. L'autre, est un acte réfléchi de vengeance, fait le but de nuire, soit à la société ou aux individus ».

« Aujourd'hui, beaucoup de personnes ont vite fait de crier au scandale. Elles ne supportent plus la moindre contrainte. Peut-être qu'une concertation, par le truchement d'associations permettrait des situations et le dialogue, pourrait aplâner pas mal de malentendus ».

Des actes qui coûtent chers...

« Ces actes gratuits coûtent en définitive, estime un commerçant de la rue Gambetta, très chers à la société. A Toul comme ailleurs, c'est hélas la règle. Pour éviter cela, il me semblerait qu'il faudrait réduire d'abord le chômage. C'est une source d'insécurité massive. A côté de cela, la démission des tribunaux n'est pas faite pour

peut dire. J'ajouterais qu'à la base, il y a aussi, à de nombreux endroits, un véritable manque dans l'éducation de la jeunesse. Tout se reflète, les moeurs, les coutumes, tout ce qui contribue à une solide base de respect ».

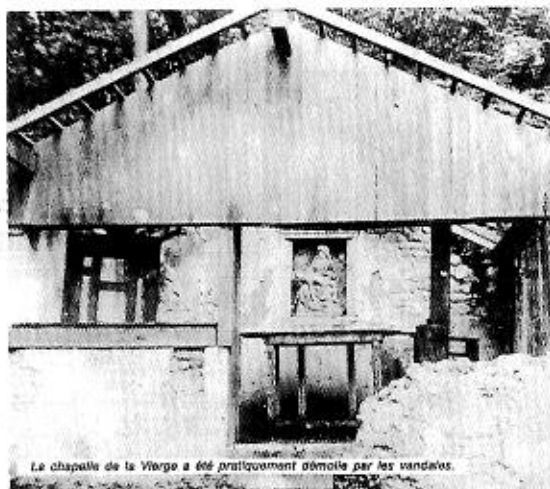
Ce point de vue reflète sur l'opinion des contribuables, las de voir 2 à 3% des impôts consacrés aux réparations des nombreux dégâts, occasionnés la nuit, ce qui ne nécessite pas un surcoût évident.

« Je pense que la justice ne fait pas assez de travail, ajoute Pascal, 21 ans, étudiant. Elle fait ce qu'elle peut. C'est à peu près certain. Elle manque sans doute d'effectifs et de moyens d'action ».

« A part cela, je crois qu'il faut des centres d'animation valides, sportives surtout, pour la jeunesse, sont nécessaires ».

Maintenant il ne faut pas mettre sur le dos des jeunes toullois tous les méfaits ayant lieu en ville. A chaque libération des collégiés, le chaos constaté en ville est souvent le fait de jeunes « quinquards ».

« Il ne faut pas confondre plaisanterie et vandalisme. On a souvent tendance à ne pas faire la différence » conclut le jeune homme.



La chapelle de la Vierge a été pratiquement démolie par les vandales.

doit se montrer sévère pour éviter le retour à des actes profanes... » dit Actuellement ce n'est malheureusement pas le cas.

« En attendant, les municipalités doivent faire face à des dépenses consécutives à ces dégradations. C'est donc le contribuable qui trinque. Les jeunes ne le savent pas ou veulent l'ignorer. C'est un problème de société ».

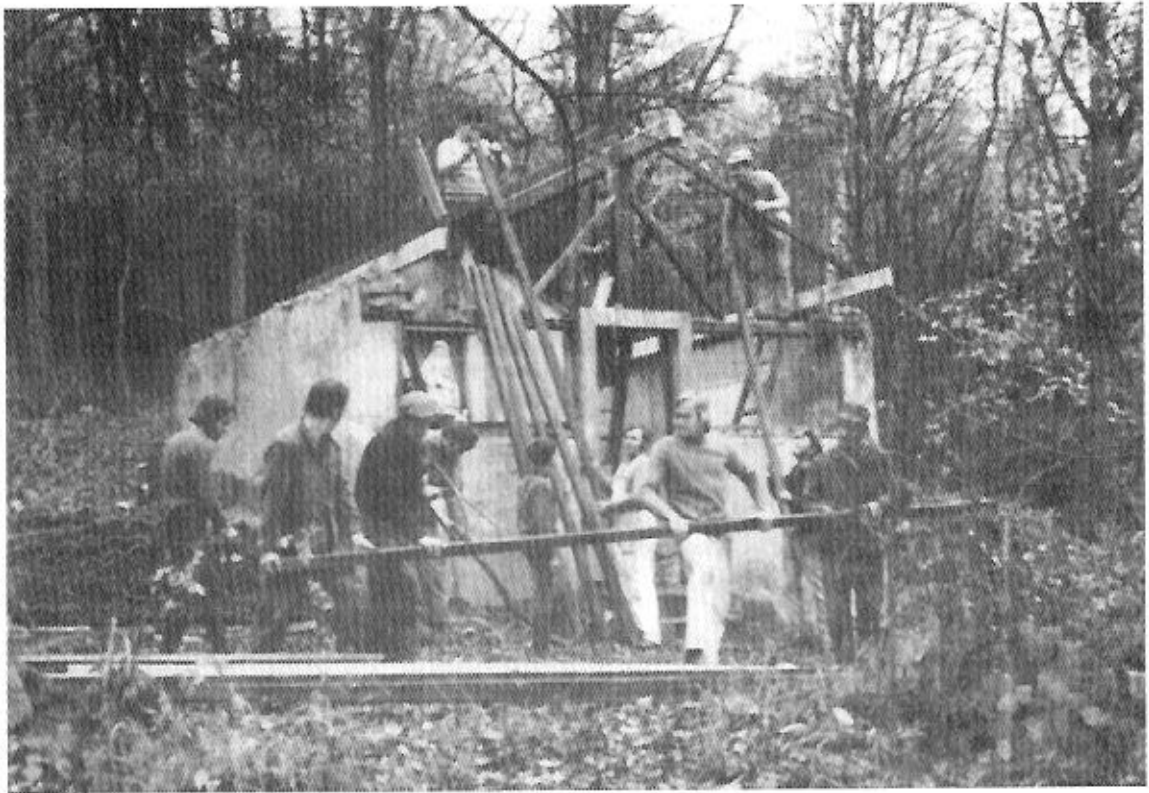
La plupart des témoignages recueillis, même auprès des moins de 16 ans, concernent les jeunes. Sont-ils toujours les auteurs de ces actes réprouvés par la population toulloise ?

« Parfois figure de bourgeoiseries ? Il se peut, évidemment, mais il faudrait de toutes les manières, éviter de laisser à leur guise, plus incites à détruire

qu'à construire. Les dégradations opérées sur la chapelle de la Vierge du refuge sont là pour corroborer nos constatations. Des individus peu scrupuleux ont même enlevé les tuiles... et les fenêtres ».

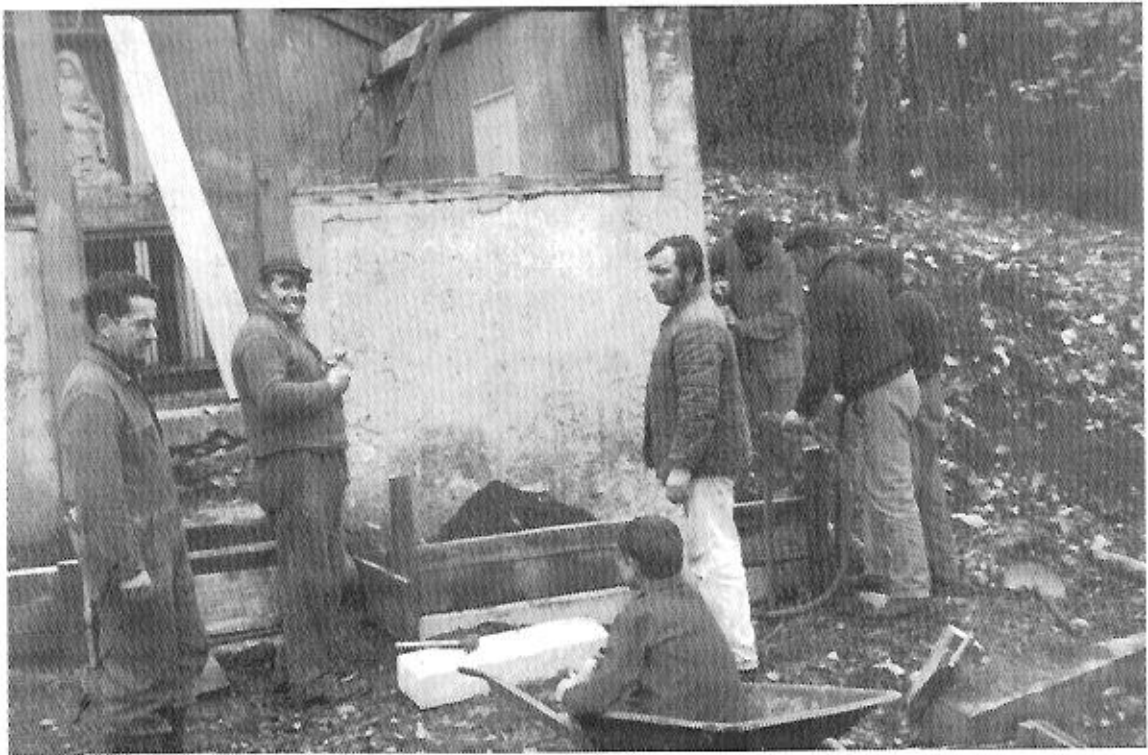
Quant au stade en plein air certains emportent même les pierres des gradins !

Extrait de
L'Est Républicain
(août 1982)



Une équipe de joyeux compagnons a restauré complètement la chapelle de la Vierge de Refuge... Au milieu des hommes qui montent la charpente, on distingue nettement la statue dans sa niche.

(Photo Est Républicain, extrait de Toul Alliance, n°103, février 1974)



Les employés communaux à l'oeuvre (Photo J. Bondois)

Monsieur le Maire,

N'étant pas encore en état, les soirs, de participer aux réunions du conseil, ni aux réunions de la Commission des Travaux dont je suis membre, je me suis autorisé de vous écrire, pour vous donner, à vous et au conseil tout entier, des explications sur le projet que j'ai bien voulu accepter d'étudier à la demande du président de la commission et de ses membres, en 1983.

Il s'agissait de garder en mémoire, pour les Toulousains de notre génération et pour ceux des générations futures, un lieu historique, pour les croyants, un lieu de prière.

Je suis donc parti sur l'étude de ce projet avec cette idée programme : faire une chapelle, la plus petite possible, la plus solide possible et architecturale, pour remplacer, celle plus grande, démolie une fois de plus.

La chapelle prévue fait, harmoniquement, 2,44 m. de large, en profondeur, 2,90 m. du seuil de l'entrée au socle de la statue, distance nécessaire pour apprécier, d'un coup d'oeil, la statue de la Vierge et son cadre l'enchâssant.

Les murs sont en béton légèrement armé, le toit, une dalle en béton armé posée sur un joint de dilatation. La dalle a deux pentes dans le sens de la largeur et une dans le sens de la longueur qui permet une fuyante vers la statue. Le sol, légèrement montant, carrelé rouge en opposition avec le gris du béton, complète l'impression de

perspective intérieure. L'éclairage naturel de la chapelle est produit par deux fentes, de part et d'autre, faites dans les murs en V, ce qui donne un éclairage indirect.

A la base d'un de ces murs, sera scellée la dalle ancienne que nous avons et sur laquelle est gravée l'épigraphie du XVI^{ème} siècle racontant une partie d'histoire. Une autre dalle, prévue en face, du XX^{ème} siècle, rappellera notre

époque. La chapelle est fermée par une grille à la gloire discrète de la Vierge. Deux blocs de béton, à l'entrée, permettent de se reposer et de regarder, tranquille, à l'abri de l'avent formé par l'avancée de la dalle-toiture.

Le président de la Commission a pensé que l'on pourrait compléter l'ensemble par des jeux d'enfants. Je suis très d'accord avec lui...

Gaston SCHMIT, 19.3.86

